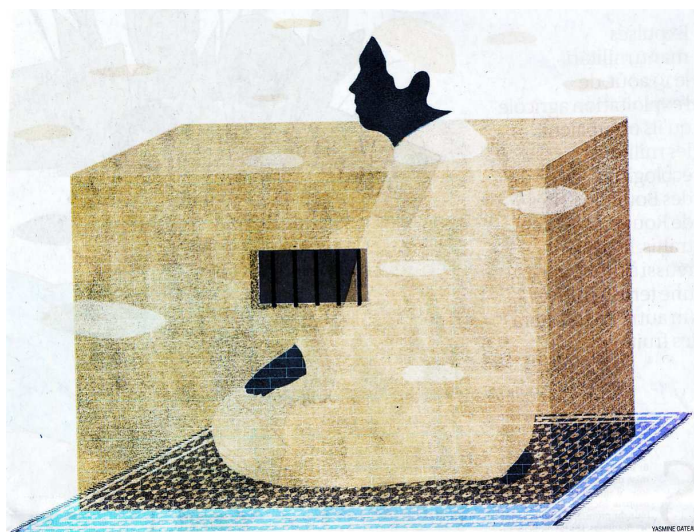


CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

SEPTEMBRE 2015

1er septembre – Tribune : « les djihadistes se forment ailleurs qu'en prison » La prison n'est pas la seule responsable du passage à l'acte terroriste au nom de la religion. Il existe d'autres lieux de radicalisation, et la présence du religieux en milieu carcéral permet aussi de reconstruire des vies. On ne saurait faire endosser aux aumôniers un rôle qui n'est pas le leur, sous peine de pervertir totalement l'esprit de la loi de 1905. Céline BERAUD, Claire de CLAREMBERT et Corinne ROSTAING auteurs du livre « De la religion en prison. Enquête sociologique »



A CALAIS : l'escale décisive des mineurs isolés. Des centaines de jeunes migrants sont pris en charge, hésitant entre s'installer ou repartir. Les mineurs isolés étrangers seraient 9000 en France. Ils sont non expulsables, la loi prévoit que l'aide sociale à l'enfance les prenne en charge.

Une rentrée scolaire post « CHARLIE ». Il y aurait eu 200 collèges ou lycées, où des élèves ont crié « je ne suis pas Charlie ». Les réformes visent à replacer l'école « au cœur de la République ».

« Entendu à la radio »

La NORVEGE pour lutter contre la surpopulation carcérale a décidé de louer pour 3 ans une prison de haute sécurité en HOLLANDE. 220 détenus, en priorité des étrangers devraient y être transférés.

2 septembre – MERKEL met en garde l'EUROPE sur les réfugiés. La chancelière allemande en appelle aux valeurs du continent et menace, faute de solidarité de limiter la libre circulation.

La TUNISIE de l'intérieur, vivier de candidats au djihad. « Pour les jeunes désenchantés, il y a deux options : l'émigration ou le ralliement à l'Etat Islamique » Lamine al BOUAZIZI militant du Sidi Bouzid.

Bruno LEMAIRE, à droite toute. Il est favorable au rétablissement de la double peine pour les ressortissants étrangers ayant commis des actes terroristes. Autre idée, l'expulsion immédiate de tous les ressortissants étrangers visés par une fiche « S » (sûreté de l'Etat) entre 5000 et 8000 personnes.

3 septembre – Migrants : une chance pour l'économie. Des études pointent l'impact positif de l'immigration sur l'économie européenne. Les natifs délaissant les filières sans perspective et les étrangers répondant aux besoins du marché de l'emploi.

4 septembre – Réfugiés : l'Europe sous le choc après un nouveau drame. Le corps d'Aylan KURDI, Syrien de 3 ou 4 ans retrouvé mort sur une plage par la police turque.

Ascension éclair de Myriam El Khomri, la secrétaire d'Etat à la ville a succédé à François REBSAMEN au Ministère du travail.

Incendie de la rue MYRHA : un homme en garde à vue après la mort de huit personnes.

« On ne s'étripe pas dans les cours de récréation ». Spécialiste de la violence à l'école, Eric DEBARBIEUX quitte ses fonctions au ministère de l'éducation. « 60% des élèves à l'école primaire comme au collège sont victimes de harcèlement sévère, cela baisse avec l'âge au lycée, 2 à 3%.

Au procès DESPORT, la jeunesse dévoyée du Front National. Le jeune cadre du parti et cinq militants avaient incendié des voitures pour dénoncer l'insécurité.

5 septembre – Réfugiés : le front germano-français contre une Europe forteresse. M HOLLANDE se rallie à Mme MERKEL et à l'idée de quotas d'accueil obligatoire pour les réfugiés, mais pas pour les migrants économiques.

Le MAROC maintient ses accusations de chantage, le journaliste Eric LAURENT aurait proposé d'être payé pour ne pas publier son livre.

6 septembre – Réfugiés : la droite campe sur une ligne dure. A l'heure où MERKEL et CAMERON montrent des signes d'ouverture, les Républicains apparaissent à contre-courant.

Information judiciaire contre Medhi NEMMOUCHE pour enlèvement et séquestration en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste. Il est soupçonné d'avoir été un des geôliers des quatre journalistes français retenus en Syrie en 2014.

8 septembre – Vigipirate : la permanence d'un état d'exception. Instauré en 1995, ce dispositif censé lutter contre le terrorisme sert surtout à rassurer le grand public. Marqué par la guerre d'Algérie le plan Vigipirate entretient le flou entre « l'ennemi extérieur » et « l'ennemi intérieur ».

L'affaire de BRANDO, témoin des difficultés de la justice en Corse. Les enquêtes pour assassinat et prise illégale d'intérêt mettant en cause l'exécutif de l'île, n'ont pu aboutir. L'une de ces affaires éclaire un univers insulaire où se mêlent les mondes criminel, politique et économique.

Incendie mortel à PARIS. Le suspect a été mis en examen et écroué. Il avait des antécédents psychiatriques.

9 septembre – Mobilisation en France pour loger 24.000 réfugiés. L'Etat sollicite les collectivités, les associations, les bailleurs sociaux alors que le dispositif d'asile est saturé.

L'ex-super-flic Michel NEYRET renvoyé en correctionnelle. L'ancien numéro 2 de la Police judiciaire de LYON est soupçonné d'avoir renseigné le milieu contre des cadeaux. Il a toujours prétendu que ces méthodes, certes risquées, étaient justifiées par sa lutte contre le banditisme.

La pauvreté s'accroît, la peur d'y tomber aussi. 35% des Français ont connu la misère selon une étude du Secours Populaire. Toutes les catégories de population étant touchées, plus personne ne se sent à l'abri.

Affaire BYGMALION : SARKOZY entendu sur ses comptes de campagne. Il y aurait eu 18 Millions d'euros de fausses factures.

« *Entendu à la radio* »

Maison Centrale de VENDIN le VIEIL près de Lens : le directeur a été retenu en otage durant deux heures par un détenu antillais qui demandait son transfert.

10 septembre – Google veut faire de l'insertion à la Française. La firme finance l'ouverture d'un restaurant social à SAN FRANCISCO, créé par un spécialiste français de l'économie solidaire Nicolas HAZARD ancien d'HEC. Objectif : entretenir son image auprès de ses salariés.

A DRESDE, des millions de militants anti-immigrés ont manifesté leur rejet de la politique d'ouverture d'Angela MERKEL. Alors que la grande majorité des responsables politiques salue la décision d'accueillir largement les réfugiés.

Prison ferme pour un « cyberdihadiste ». Décision de la Cour d'Appel de PARIS 5 ans de prison et interdiction définitive du territoire.

11 septembre – Le Front National suspecté d'escroquerie. Selon les juges, le parti d'extrême droite, mis en examen mercredi aurait surfacturé des kits de campagne. Le feuilleton judiciaire, qui dure depuis des mois, ne ralentit pas la dynamique électorale du Front. Une autre affaire de financement : le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire à propos des 29 assistants des députés européens FN soupçonnés de travailler exclusivement pour le parti sur le territoire français.

Non-lieu dans l'affaire des pénalités de M. SARKOZY. Il était mis en cause pour avoir fait payer par le Parti les pénalités liés à la présidentielle de 2012.

Folies carcérales : une plongée saisissante dans l'annexe psychiatrique de la prison de FOREST en Belgique. Des hommes, jugés irresponsables de leurs actes par la justice, sont placés en observation pour une durée indéterminée. Leur date de sortie dépend du bon vouloir d'une commission interne. Film « la nef des fous » d'Eric D'AGOSTINO

et de Patrick LEMY.

Réfugiés : SARKOZY veut refonder SCHENGEN, il plaide « pour une nouvelle politique d'immigration européenne ». Il se dit pour la première fois favorable à une « adaptation du droit du sol ». Si l'intéressé s'est livré à des actes de délinquance l'Etat pourrait s'opposer à la présomption de nationalité pour une personne née en France.

12 septembre – L'affaire BOULIN rebondit. 36 ans après la mort de l'ancien ministre, une information judiciaire a été ouverte pour « arrestation, enlèvement et séquestration » sur la base d'un témoignage selon lequel M. BOULIN était accompagné de deux personnes dans son véhicule quelques heures avant sa mort.

Les juges demandent la levée du secret-défense sur la surveillance de COULIBALY et des frères KOUACHI. Ils souhaitent évaluer les conditions dans lesquelles les auteurs des attentats de janvier étaient surveillés par la DGSI.

Soupçons de viol au Quai des orfèvres : une centaine de policiers soumis à des tests ADN.

13 septembre – Les artistes français sortent de leur réserve. La mobilisation du monde culturel s'organise entre compassion et colère contre les conditions de vie des réfugiés. « Je n'ai pas vécu les tragédies des Syriens, mais je sais ce que c'est d'être plus ou moins bien accueilli » Radu MIHAILEANU cinéaste.

Le gouvernement bat le rappel des maires. 600 élus locaux pour accueillir 24.000 réfugiés.

15 septembre – BERLIN bouscule les règles de SCHENGEN. Débordée par les arrivées de réfugiés, l'Allemagne a rétabli les contrôles à sa frontière avec l'Autriche.

Travail en prison : la pétition des profs de droit. Le Conseil Constitutionnel doit examiner mardi 15 septembre les conditions d'emploi des détenus. « En prison il y a des détenus qui travaillent. Il n'y a pas de droit du travail » 249 universitaires ont signé la pétition lancée par Philippe AUVERGNON directeur de recherche au CNRS, Julien BONNET et Cyril WULMARK professeurs de droit. La question prioritaire de constitutionnalité a été déposée par l'Observatoire International des Prisons, elle a été signée notamment par un détenu.

16 septembre – Une mère entre détresse et toute puissance. Laurence Nait Kaoudjt est jugée pour avoir tué sa fille de 8 ans lourdement handicapée.

Renseignement : Jean Marie DELARUE évincé. Le magistrat très critique sur la nouvelle loi, ne présidera plus la commission de contrôle. Il avait été le premier Contrôleur général des lieux de privation de liberté de 2008 à 2014.

L'encombrant directeur de cabinet d'Ali BONGO Maixent ACCROMBESSI. Il est visé par une information judiciaire à PARIS pour « corruption active et passive d'agents étrangers, abus de biens sociaux, blanchiment recel, faux et usage de faux » L'enquête est confiée au juge Roger Le Lorie qui dirige aussi l'enquête sur « les biens mal acquis ».

Le Front National refait de la lutte contre l'immigration sa priorité. Marine LE PEN parle d'une « invasion » « Les immigrés clandestins métastament la France ».

BERLIN menace de sanction les pays réfractaires à l'accueil des réfugiés.

Des calculs de probabilité ont produit des erreurs judiciaires. Leila SCHNEPS mathématicienne et sa fille Coralie COLMEZ ont écrit « les maths au tribunal ». Elles y passent en revue dix cas dans lesquels la science des nombres a joué un rôle funeste.

17 septembre – Les Français sont réticents à l'idée d'accueillir des étrangers. Malgré l'émotion suscitée par leur sort, les migrants sont perçus comme des concurrents sur le marché de l'emploi et un risque pour la sécurité.

Cinq ans de prison avec sursis pour « un geste d'amour ». La Cour d'Assises d'Ille et Vilaine a condamné Laurence Nait Kaoudjt mardi 15 septembre pour avoir tué sa fille lourdement handicapée.

18 septembre – Le parquet veut faire juger deux adolescents partis en Syrie. Deux Toulousains pourraient être renvoyés devant le tribunal pour enfants pour « terrorisme ». Les deux garçons affirment n'avoir ni participé aux combats ni même avoir été entraînés. 3000 signalements ont été effectués via le numéro vert antidjihad depuis sa création fin avril 2014.

Trois ans de prison pour l'ex cadre du Front National incendiaire de voitures.

19 septembre – Un village du PAS DE CALAIS ne veut plus de sa petite jungle. Une association « Terre d'errance » se voit reprocher d'avoir construit deux abris pour migrants à NORRENT – FONTES commune de 1500 habitants à 70 kilomètres de Calais.

20 septembre – Les intellectuels dont s'entichent le Front National. Le parti de Marine LE PEN voit en certains penseurs des alliés objectifs. Réalité ou tentative de récupération ? L'économiste Jacques SAPIR réputé proche du Front National appelle à un Front de libération nationale contre l'euro comprenant le Front National. Michel ONFRAY soutient Jacques SAPIR, il a estimé que seule Marine LE PEN parlait au « peuple ».

Les dessous du business de la peur. « Cash investigation » s'est penché sur le marché de la sécurité qui fleurit avec la menace terroriste (10 Milliards d'euros par an).

22 septembre – Hausse préoccupante des violences contre les mosquées. Les incendies, tirs ou jets de cocktails Molotov deviennent réguliers, mais les poursuites difficiles. Depuis le 1^{er} janvier plus de 50 actes contre les mosquées. Deux jeunes auteurs d'une attaque de la mosquée de Mâcon ont été condamnés à 6 mois ferme en comparution immédiate.

Renseignement : Monsieur Jean Marie DELARUE se dit « préoccupé » de « l'infléchissement de la politique du 1^{er} Ministre » qui a passé outre plusieurs avis de la Commission nationale consultative des interceptions de sécurité. Elle va devenir la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTA).

La SNCF condamnée pour discrimination envers plusieurs centaines de CHIBANIS (Cheveux gris en arabe) par le Conseil des Prud'hommes de Paris.

Les conditions d'accueil des étrangers à la Préfecture des Bouches du Rhône dénoncées. Des associations ont déposé un recours devant le tribunal administratif de MARSEILLE. Après deux nuits et une journée passées au pied du bâtiment, un Vietnamien en ressort effondré.

Paris et Rabat mettent en scène leurs retrouvailles. Le chef de la Direction Générale de la surveillance du territoire faisait l'objet de plaintes pour tortures en France. Il a été fait chevalier de la légion d'honneur en 2011, il devrait être promu officier.

Visite du pape à CUBA : La sécurité de l'Etat a empêché tout contact de celui-ci avec des dissidents. Un artiste graffeur est emprisonné depuis décembre 2014 pour irrévérence à l'égard de Fidel et Raul CASTRO. Il est enfermé dans une cellule d'isolement où il a commencé une grève de la faim.

23 septembre – Charles PIERI, ancien dirigeant nationaliste corse remis en liberté après une erreur de procédure. Il avait été condamné à deux ans de prison pour détention d'armes. Une demande de remise en liberté avait été acceptée par le juge de l'application des peines. Le parquet avait fait appel mais les délais n'avaient pas été respectés. Le détenu est sorti libre de prison mais avec un bracelet électronique.

Manuela GONZALES, surnommée « la veuve noire de l'Isère » a été libérée pour non-respect du « délai raisonnable ». Elle avait été condamnée à 30 ans de réclusion criminelle pour le meurtre de son dernier mari. Elle avait fait appel de cette décision, dix-sept mois plus tard son procès n'était toujours pas audiencé.

ISLAM : des formations civiques contre la radicalisation. Les diplômés universitaires ont pour objectif premier de former des responsables musulmans. Ce sont des filières de formation continue de 130 heures, sous forme de cours du soir. L'une d'entre elles a démarré à LILLE II. Responsable Aymeric POTTEAU professeur de droit public. Les inscrits sont majoritairement des aumôniers musulmans mais aussi un capitaine de la pénitentiaire et une directrice.

VOLKSWAGEN : Das Auto dans la tourmente. Le groupe a manipulé la mesure des émissions polluantes de ses véhicules diesel aux Etats-Unis. Le groupe pourrait être condamné à une amende record de près de 14 Milliards d'euros.

24 septembre – VOLKSWAGEN : un scandale mondial. Le groupe a truqué le calcul des émissions de ses moteurs diesel sur 11 Millions de voitures.

« Prières de rue » Marine LE PEN renvoyée en correctionnelle pour incitation à la haine raciale. Elle les avait comparées à l'occupation allemande.

« Tu dis que t'es de la Castellane, t'es cramé ». Au procès de la Tour K, la peur des représailles verrouille la parole. Pour tous les prévenus, le trafic est un « travail ».

Au procès Jean MERCIER « geste d'amour » ou acte de mort ? Le procureur a requis trois ans de prison avec sursis contre l'homme qui a aidé son épouse à mourir.

25 septembre – Mobilisation contre la décapitation d'un jeune saoudien. Ali Al-Nimr chiite de 21 ans risque l'exécution « à tout moment » pour avoir manifesté contre le régime alors qu'il avait 17 ans. 134 personnes ont été exécutées depuis le début de l'année. L'Arabie saoudite a été nommée à la tête du « comité consultatif » du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

65.544 détenus en France au 1^{er} septembre, baisse de 0,9% en un mois, de 1,2% en un an. Capacité des établissements : 57810 places, taux d'occupation 113,3%.

26 septembre – Conduite sans permis : Mme TAUBIRE recule, elle a retiré le texte qui prévoyait une amende de 500 euros. La loi prévoit un an de prison et 15.000 euros d'amende.

Légionnaire mort à Djibouti : prison avec sursis pour ses supérieurs. Il était mort d'un « coup de chaleur » après une longue marche et il avait reçu des coups.

« Dhaussy n'est pas un fou de dieu, il est fou ». La justice examinait la responsabilité pénale de l'auteur d'une agression au couteau contre un militaire. Divergence entre experts : deux psychiatres concluent à l'abolition du discernement, le troisième parle d'altération du discernement. La Chambre d'accusation devra trancher.

La Cour de Cassation a jugé irrecevable l'appel du verdict qui a acquitté Guy ORSONI et 11 coaccusés poursuivis pour assassinats et tentative d'assassinat. L'erreur de plume du parquet fait tomber le dossier ORSONI.

Enquête sur le bourreau français de l'Etat islamique. Salim BENGHALEM était l'un des geôliers des journalistes français otages en Syrie. Le petit voyou s'est radicalisé en prison. Il est lié aux frères KOUACHI. Désormais il est un cadre des djihadistes. Il a cotoyé en Syrie Mehdi NEMMOUCHE auteur de l'attentat du Musée juif de BRUXELLES.

27 septembre – Une procédure pénale ouverte contre le Président de la FIFA « pour soupçon de gestion déloyale et subsidiairement abus de confiance.

L'église et la « profonde honte » de la pédophilie. Des milliers de cas ont été révélés à travers tous les Etats-Unis. Le pape François a souhaité que « de tels crimes ne se répètent pas ».

Le Mexique hanté par les 43 étudiants disparus. Un an après le drame, les proches des victimes et plusieurs experts contestent la version des autorités selon laquelle ce sont des policiers municipaux et des tueurs du cartel de la drogue seraient les seuls responsables.

Mémorial de RIVESALTES, inauguration le 16 octobre. Espagnols, juifs, Tziganes de 1941 à 1942 et harkis en 1962 ont hanté ce lieu. Le monument fera cohabiter leurs mémoires.

29 septembre – Claude GUEANT jugé pour détournement de primes. L'ex-bras droit de Nicolas SARKOZY est accusé d'avoir touché 10.000 euros par mois en liquide de 2002 à 2004. Les frais d'enquête et de surveillance ont été institués par un décret du

15 juin 1926 pour rémunérer secrètement les indicateurs de police.

Après l'annulation de l'arbitrage, plaidoirie à un milliard d'euros pour Bernard TAPIE qui prétend avoir été lésé par le Crédit Lyonnais. « Je veux bien que vous me preniez pour un voyou mais pas pour un imbécile ».

Le pape François a rencontré des détenus dans une prison de Philadelphie. Il a rencontré également des victimes d'actes de pédophilie commis notamment par des religieux.

Le Conseil Constitutionnel saisi d'une question préalable de constitutionnalité à propos du travail en prison, a répondu que s'agissant de détenus ils ne peuvent bénéficier des dispositions du droit du travail.

30 septembre – Xavier BERTRAND, candidat à la primaire à droite, propose la création d'un ministère de l'autorité regroupant la justice et l'intérieur. Il veut instaurer une unité politique entre les forces de l'ordre et la chaîne pénale avec une indépendance des magistrats préservée constitutionnellement.

Le bas de laine des repentis fiscaux. L'Etat devrait récupérer 2,6 Milliards d'euros en 2015 et en attend 2,4 Milliards d'euros en 2016. En 2 ans près de 44.000 « repentis fiscaux » se sont manifestés.

Le « mur des cons » de retour devant la justice. La présidente du Syndicat de la Magistrature sera jugée pour injure publique. En 2013 une vidéo, tournée clandestinement par un journaliste de France3, montrait un panneau sur lequel étaient collés les portraits d'hommes de droite.

Musée juif de BRUXELLES, un troisième homme incarcéré, il aurait eu des contacts avec Mehdi NEMMOUCHE.

« Informer n'est pas un délit », le livre manifeste collectif sur la direction de Fabrice ARFI et Paul MOREIRA (Calmann-Lévy). 16 journalistes d'investigation dénoncent les mille embûches dressées pour freiner leur enquête. « le journalisme, disait Georges ORWELL, consiste à publier ce que d'autres ne voudraient pas voir publier. Tout le reste n'est que relation publique ».

IKEA ne se démonte sur l'évasion fiscale. Le groupe suédois réalise des profits partout dans le monde qui sont aspirés vers le Luxembourg, pierre angulaire d'un circuit complexe passant par les Pays-Bas, la Suisse, Chypre et les centres financiers offshore des Caraïbes.